



**SECONDE  
PROFESSIONNELLE  
SERVICES AUX PERSONNES  
ET AUX TERRITOIRES**

Stages en Milieu Professionnel

## Les Objectifs

- Prendre conscience de la réalité des activités et du travail
- Valoriser les apports de la formation en établissement sur le terrain
- Contribuer à l'acquisition de pratiques professionnelles en cohérence avec les objectifs du diplôme (voir **situations professionnelles significatives**)

## Les dates

- du **13 février au 24 février 2023**  
(soit deux semaines dont une sur les vacances scolaires)
- du **19 Juin au 07 Juillet 2023** (trois semaines)

## Les Lieux de stage selon le type de public

- **enfants** : Haltes garderies, multi-accueils, crèches, centres d'accueil de loisirs, les écoles maternelles
- **malades** : Hôpitaux, cliniques
- **personnes handicapées** : institut médico-éducatifs, structures de rééducation, foyer de vie, foyer d'hébergement...
- **personnes âgées dépendantes** : EHPAD, foyer logement, structure d'accueil pour personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer

## Remarques importantes

- Au cours des deux périodes de stages, vous devrez appréhender **deux publics différents dont les enfants**.
- Les stages de seconde professionnelle se font **obligatoirement en structures** et non pas à domicile

## Situations professionnelles significatives

L'analyse des emplois et l'analyse du travail effectuées pour élaborer le référentiel professionnel ont permis d'identifier un certain nombre de situations professionnelles significatives de la compétence (SPS). Ces situations ont été indiquées par les professionnels comme représentatives du cœur du métier. Elles sont peu nombreuses et elles mobilisent les compétences-clés nécessaires à l'exercice du métier.

| <b>Situations professionnelles significatives (SPS)<br/>organisées en champs de compétences</b> |   |  |
|---|---|--|
| <b>Champ de compétences</b>   | <b>SPS</b>  | <b>Finalités</b>   |
| <b>Communication</b>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Dialogue avec le bénéficiaire du service et son entourage</li> <li>✓ Transmission des informations sur l'état de la personne, signalement des changements auprès des interlocuteurs concernés</li> </ul>   | Instaurer une communication permettant de faire émerger les attentes, les besoins et d'y répondre                              |
| <b>Organisation du travail</b>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Préparation et vérification des éléments nécessaires à la réalisation du travail (consignes, planning, matériels, enregistrements....)</li> <li>✓ Ajustement du déroulement de l'activité en fonction des anomalies ou imprévus</li> <li>✓ Compte-rendu de son activité</li> </ul>   | Optimiser les conditions de réalisation du travail   |
| <b>Aide aux personnes</b>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Préparation et aide à la prise des repas</li> <li>✓ Aide à la toilette et à l'habillage</li> <li>✓ Aide aux déplacements et aux transferts</li> <li>✓ Mise en place des moyens de sécurisation</li> <li>✓ Réfection et change du lit</li> <li>✓ Repérage des modifications de comportement ou des anomalies</li> <li>✓ Choix et mise en place d'activités de la vie sociale et relationnelle</li> <li>✓ Gestion des documents de la vie quotidienne</li> </ul> | Assister l'enfant, l'adulte conformément à ses attentes, à ses besoins, aux consignes reçues et à la réglementation en vigueur |
| <b>Hygiène du cadre de vie</b>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Entretien du linge, de l'équipement, du matériel et du lieu de vie</li> <li>✓ Organisation du lieu de vie</li> </ul>   | Fournir un cadre de vie conforme aux besoins de l'enfant, de l'adulte dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité      |

Les stages font partie intégrante de la formation et sont **obligatoires**.

Les conventions qui préciseront les dates de stage, la couverture assurance et les modalités d'accueil vous seront remises après l'établissement d'une préconvention avec l'établissement d'accueil (voir documents joints : Fiche d'informations lieu de stage)

**N'attendez pas le dernier moment pour  
chercher vos lieux de stage,  
commencez dès à présent.**

Le lycée ne réserve pas de places auprès des structures d'accueil. Il convient donc de commencer rapidement vos recherches, surtout sur le bassin lédonien.

Les stages en milieu professionnel sont complétés par une semaine de « mini-stage » **obligatoire** sur le site du lycée soit au service restauration ou au service entretien des locaux.

D'autres activités liées à l'animation (anniversaires au centre hippique, accueil de classe ...) sont également prévues.